INTENTION DE SOUMETTRE UNE CANDIATURE

DATE LIMITE

Les formulaires d'intention de soumettre une candidature et le paiement des frais de participation doivent être reçus au bureau de l'AANB au plus tard le

jeudi 30 juin 2022 à 16 h 30

Veuillez soumettre un formulaire accompagné des frais de participation pour chaque projet. Si vous présentez plusieurs projets, vous pouvez payer la totalité des frais en un seul paiement par chèque ou carte de crédit.

FORMULAIRES REMPLIS ET PAIEMENT DES FRAIS

FAIRE PARVENIR À :

Association des architectes du Nouveau-Brunswick
Boîte postale 5093
Sussex (Nouveau-Brunswick) E4E 5L2

Architectes :

Nom de la firme :

☐ J'ai / nous avons l'intention de soumettre un projet au Prix d'excellence du lieutenant-gouverneur en architecture 2022.

☐ Je joins / nous joignons à ce formulaire le paiement des frais de participation non remboursables de 230 $ (200 $ + 30 $ de TVH).

Signature :